

Taxe sur les transactions financières : banquiers, vos désirs sont des ordres

samedi 20 juillet 2013, par [WILNO Henri](#) (Date de rédaction antérieure : 18 juillet 2013).

« *Mon adversaire, c'est la finance* », déclamait François Hollande à son meeting du Bourget le 22 janvier 2012. Et le 7^e engagement de sa campagne comportait la phrase suivante : « *Je proposerai la création d'une taxe sur toutes les transactions financières.* » Et pourtant, de taxe sur les transactions financières, il n'y en aura pas, ou alors complètement vidée de sa portée.

En effet, Pierre Moscovici, ministre de l'économie, a déclaré ce jeudi 11 juillet devant un parterre de banquiers que la proposition de taxe avancée par la Commission européenne était « *excessive* ». Pourtant, la proposition de la Commission est déjà extrêmement limitée : elle exclut la taxation des transactions sur le marché des changes (entre l'euro et d'autres devises) car ce marché pèse 4 000 milliards de dollars par jour, soit près de la moitié des transactions financières dans le monde. Et de socialisation des banques, il n'en est bien entendu pas question.

De bons exécutants...

Le même Moscovici avait parlé en janvier de « *décision historique* » et déclamait fin mai à l'Assemblée nationale : « *Nous voulons aller vite, nous voulons aller fort. C'est un objectif politique majeur [qui] est soutenu par toute la majorité.* »

Mais banquiers et patrons ont su se faire entendre : le Medef, la Fédération des banques et celle des sociétés d'assurance, etc. ont ensemble dénoncé « *un coût de plus de 70 milliards d'euros et des délocalisations d'activités massives, qui menacent 30 000 emplois à brève échéance* ». Ceci sur la base d'estimations auxquelles pas grand monde ne croit. Et en oubliant, bien sûr, que la crise financière de 2007-2008 a coûté bien plus de 30 000 emplois et a fait perdre bien plus de 70 milliards !

Comme d'habitude, patrons et banquiers ordonnent, et Hollande et ses seconds couteaux exécutent. Le 18 juillet, le Parlement va voter le texte définitif de la loi bancaire, elle aussi en rupture avec l'engagement de séparer banques de dépôt et banques d'affaires. Le lendemain, vendredi 19 juillet, le président de la République a prévu de recevoir le comité exécutif de la Fédération bancaire française, qui regroupe les dirigeants des principales banques. Il pourra leur dire « *Mission accomplie. Vos désirs sont des ordres* ».

Henri Wilno

P.-S.

* Publié dans : Hebdo Tout est à nous ! 204 (18/07/13). <http://www.npa2009.org/>